

Leçon de politesse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans le jugement par la *croix*, les parties choisissaient chacune un homme qui étendait ses bras en forme de croix, et celui qui pouvait les tenir le plus longtemps dans cette attitude avait gagné le procès pour celui dont il soutenait la cause.

Le Jugement de Dieu par l'eau froide consistait à jeter l'accusé dans une grande et profonde cuve pleine d'eau, après lui avoir lié la main droite au pied gauche et la main gauche au pied droit; s'il enfonçait, on le croyait innocent; si, au contraire, il surnageait, il était réputé coupable, parce que l'eau, qu'on avait bénie auparavant, semblait le rejeter de son sein, étant trop pure pour recevoir un coupable.

Celui que l'on admettait au Jugement de Dieu par le feu était obligé de porter de neuf à douze pas une barre de fer rouge pesant environ trois livres. Cette épreuve se faisait encore en mettant la main dans un gantelet sortant d'une fournaise, ou bien en la plongeant dans un verre plein d'eau bouillante pour y prendre un anneau béni suspendu à plus ou moins de profondeur. On enveloppait ensuite la main du patient avec un linge sur lequel le juge et la partie adverse apposaient leurs sceaux. Au bout de trois jours, on levait l'appareil et s'il ne paraissait aucune marque de brûlure, on le renvoyait absous.

Les fers et autres instruments qui servaient aux épreuves étaient bénis et gardés soigneusement dans des églises privilégiées qui, à raison des profits qu'elles en retiraient, avaient soin d'entretenir cette crédulité.

Le tuyau d'angoisse. — Le chapeau de haute forme a reçu, comme on le sait, et ainsi qu'on l'a rappelé dernièrement lors de son centenaire, une foule de dénominations plus railleuses les unes que les autres: tube, colonne, cylindre, bugne, etc. En voici cependant une que nous n'avions jamais entendue:

Un paysan neuchâtelois revenait, par un chaud jour d'été, d'un enterrement, et suait à grosses gouttes sous son chapeau cylindre. Une paysanne ne put s'empêcher de sourire en le voyant si visiblement incommodé par cette coiffure à laquelle il n'était guère habitué. Et le paysan s'écria: « Tu te fiches de moi, hein! à cause de mon tuyau d'angoisse? Tu as raison, c'est un vilain meuble. »

Etre tiré à quatre épingles. — « Je vous serais bien obligée, nous écrit une de nos lectrices, si vous pouviez me dire quelle est l'origine de cette expression, dont on se sert très fréquemment à Lausanne, en parlant d'un homme ou d'une femme dont la toilette ne laisse rien à désirer. »

Voici l'explication que nous pouvons donner en réponse à cette question.

Le fichu, que les dames se mettent parfois autour du cou, fut jadis une partie essentielle de leur vêtement, comme il en est encore une chez les Arlésiennes, dont le costume est si pittoresque.

Or, pour que la personne qui le portait fût bien habillée, il fallait que le fichu fût le moins de plis possible, condition que l'on obtenait au moyen de quatre épingles: Une pour l'arrêter dans le dos, deux pour l'assujettir sur les épaules, et une enfin, pour le tenir croisé sur la poitrine.

D'où la locution proverbiale être tiré à quatre épingles (littéralement alors, avoir son fichu tendu par quatre épingles), pour signifier, en parlant d'une femme, qu'elle prend un soin minutieux de sa toilette. — Dans le même sens, cette locution a été appliquée à l'homme.

Le fénét.

Ce mot-là n'a point encore l'honneur de figurer dans le dictionnaire de l'Académie française; mais je ne doute pas qu'il n'y soit admis tôt ou tard; il est significatif, expressif, et puisqu'on dit que notre langue est pauvre, il faut lui faire la charité d'une locution heureuse, qui sert à désigner parmi nous le mari

qui usurpe, dans les fonctions d'un ménage, celles qui devraient être l'apanage de sa moitié; qui s'immisce dans l'arcane du garde-manger, dans les mystères de la lessive et dans la manutention culinaire de l'office. Ce caractère-là n'est point de fantaisie; chacun peut facilement en trouver le spécimen sans sortir de son quartier et peut-être de sa maison.

Le fénét n'use point sa vie dans de vastes conceptions; il n'est point à la hauteur des graves pensées de l'époque; mais à coup sûr il vous dira le prix du beurre en demi-livre ou en *matole*, ce qu'on paie le pain, la viande, et si le sucre et le café ont renchéri; il frémira à l'idée d'une guerre qui ferait hausser les jouissances émanées de la cafetière; jouissances qu'il partage volontiers avec des voisines bonnes ménagères, auprès desquelles il aime à se munir de petits renseignements touchant l'économie domestique, et si l'n'a jamais entendu répéter qu'avec horreur ce mot d'un diplomate sans âme:

Périssent les colonies plutôt qu'un principe!

De toutes les pièces d'un appartement, c'est la cuisine où le fénét se trouve le plus souvent; il en furète les recoins les plus obscurs, les buffets les moins en évidence; il se complait dans cette inspection désolante pour sa cuisinière; il s'assure du déchet quotidien de la *toupinie* de beurre, il retire une bûche d'un feu trop actif, il compte les chandelles, il regarde ce qui reste d'un gigot entamé la veille, il lève le couvercle des pots, s'intéresse à la cuisson des mets, voit si le pain est levé convenablement, fait des observations culinaires à la domestique, et si la pauvre fille est absente, il la remplace pour remuer un légume qui brûle, pour écarter du brasier un coquemar qui bout; et, quelquefois, profitant de ce qu'il est seul, il adoucit le régime de sa servante en mettant en contact immédiat la bouteille du vin dont elle boit avec le robinet de la pierre à eau.

Il est triomphant au sein de ces corvées de ménage qui font le désespoir d'autres hommes. Un jour de lessive le rend radieux; il coupe le savon, sort du bûcher le bois nécessaire, offre du tabac aux lavandières, surveille femmes et demi-femmes, s'offre pour leur aider à tordre le linge mouillé et à plier le sec, court de la fontaine à la chambre à lessive, puis se frotte les mains avec orgueil si son linge est *beau blanc*.

Il est rouge comme un coq le jour où il fond son beurre, car il ne quitte presque pas le voisinage du feu; il agite la *drachée* au fond des pots, verse le beurre liquide dans des vases; pèse, déduit la tare, et calcule le déchet sur l'achat brut, se félicitant de ce qu'il a perdu à cette fonte deux livres de moins que sa voisine.

Le fénét va au marché et pourrait faire la mercuriale des légumes; sans être déguisé comme Achille, il s'occupe d'ouvrages d'aiguille; il recoud ses boutons, fait une reprise à son habit déchiré, s'élève même jusqu'à la couture, et se tricote des bas à temps perdu, en demandant quelques conseils à sa femme pour les diminutions.

Il ne confie qu'à lui-même le soin de griller le café *au point* convenable; craignant peut-être qu'on ne lui brise sa vaisselle, il pousse la précaution jusqu'à la laver; il époussette les meubles, nettoie la cage des oiseaux, donne à manger aux chats, tend les souricières, s'aide à faire les lits, étend le linge sale sur la perche de la chambre à resserrer.

Et qu'on ne croie point que les ménages des petits bourgeois recèlent seuls des *fénéts*! Il n'y a pas longtemps qu'un savant, allant visiter un de ses confrères distingué par sa haute position sociale, le trouva qui comptait la les-

sive, tandis que sa femme, bel esprit, composait un discours que son mari devait débiter dans une réunion académique.

(PETIT-SENN)

Mangez donc des primeurs!

Comme ils sont tentants en ce moment, les étalages des fruitiers où s'étalent des primeurs fleurant délicieusement l'odeur indéfinissable des champs.

Ne vous y fiez pas toujours cependant, nous disent les *Annales politiques et littéraires*, car tout se truque, tout se falsifie.

Ces jolies petites pommes de terre nouvelles, par exemple, que vous admirez en passant, dans leur panier, ne sont peut-être que de vieilles dames de pommes de terre habilement maquillées.

Le retapage des pommes de terre constitue, en effet, une spéciale industrie qui rapporte de bons profits à ceux qui la pratiquent.

A Paris, ils ont ordinairement leur usine dans les environs, sous une arche de pont déserte, où des commerçants plus ou moins scrupuleux apportent des soldes de pommes de terre qui, en vieillissant, ont perdu, comme de simples personnes, leur aspect appétissant.

Les pommes de terre sont jetées dans des baquets, et les retapeurs, les pieds nus, le pantalon retroussé, se mettent à piétiner vigoureusement. Au bout d'un quart d'heure, les tubercules ayant abandonné leur ancien tégument, semblent avoir fait peau neuve et redeviennent d'un blond brillant, ce blond doré qui vous tente et souvent décide les ménagères hésitantes devant la devanture.

Ces vieilleries de ce soir seront les primeurs de demain matin que l'on fera sauter dans un beurre qui ne sera que de la margarine!

C'est ce qu'on appelle le Progrès!

Ingénieuse industrie. — Admirablement installé au coin d'une rue de Londres, en pente raide, l'épicier Sexton avait eu l'idée de disposer devant sa boutique un panier de vaisselle que les cyclistes ne pouvaient apercevoir qu'au moment où leur pneu éclatait dedans.

Alors il sortait de son magasin en hurlant au désastre, à la ruine, et s'empressait de vider, sous les yeux du coupable, son panier dont le contenu n'était que fragments.

Le cycliste, désolé, n'attendait pas la menace d'un procès et payait, sur le champ, 20 ou 25 francs de dégâts.

Depuis dix mois, Sexton se faisait ainsi de 50 à 100 francs par jour, le même panier étant utilisé plusieurs fois dans la même journée.

Malheureusement, cette régularité dans les accidents finit par éveiller l'attention des policemen, et Sexton, pris en flagrant délit, s'est entendu condamner ces jours-ci à trois mois de prison et six cents francs d'amende.

Leçon de politesse. — Un domestique récemment arrivé de la campagne et s'exprimant en langage vaudois, sans trop s'inquiéter des délicatesses qu'une société cultivée observe dans la conversation, avait reçu à ce sujet plusieurs observations de son maître, qui était professeur de théologie à l'Académie de Lausanne. Un jour, entre autres, il fut envoyé à la cave pour tirer une bouteille de vin. Le tonneau étant à bout de liquide, le domestique dut l'incliner pour pouvoir remplir sa bouteille, et rendit compte à son maître de cette opération en employant un terme assez vulgaire.

Le professeur l'arrêta et lui dit: « Daniel, ne vous servez jamais d'expressions pareilles; dites tout simplement que vous avez été dans l'obligation de lever le *fond* du tonneau. »

Daniel n'oublia point la leçon, car quelques jours plus tard, une voisine passant près du cheval de son maître, il s'empressa de la faire éloigner en lui criant: « Prenez garde, madame, car il lui arrive quelquefois de lever le fond. »

Onna vesita d'écoula.

Quand lè bizès dè Févrà sont passaiès et qu'arrevè Pâquie on fà dein ti lè veladzo lè vezitès d'écoulès, po vâirè se cliào qu'ont fè lào dou z'ans dè catsmo et que vont coumeniyi sont dâi lulus d'attaque et po fèrè assebin montâ de n'écoula dein ne n'autro lè dzouvenès que sont avancè et qu'ont lo mi recordâ.

Cliào vezitès sè font ti lè z'ans et s'agit pas de l'âi allâ avouè sè z'haillons dè ti lè dzo, kâ lè pe fortès tètès dè l'eindrâi vignont assebin à l'écoula, revous dè la demeindze po inspèttâ cliào bouébo. L'âi sont bin n'a quieinzanna, kâ, hormi lo régent, l'âi a adè lo syndico, lo menistre, qu'est Présideint dè la coumechon d'écoulès et ti lè municipau avouè lo secretèro et lo boursiè.

Dè coutema, on coumeincè cliào vesitès dè boun' hâorè, po avâi pe vito fé et d'a premi n'y a quasû què lo menistre et lo régent; lè z'autro s'aminont tsau pou, tot ein dépètoleint. Mâ âo picolon dè dix z'hâorè, sont ti quie, kâ, ein cè momeint, l'ont la mouâ dè bailli condzi qu'quie menutès âi z'infants po allâ medzi dâi navettès âobin dju'âi botons et, tandi cè teimps, cliào grossès nuquès s'ein vont à la tsambra derrâi dè la pinta dè coumouna po rupâ sâi on fèdze dè vè, sâi n'a salaie âi z'âo et âo fremâdzo et dè bio savâi que s'ein baillont à remollie mor et que ne bâivont pas à la cassa, kâ cein ne lào cotè rein; lo boursier sâ dza d'avance que faut cein marquâ à la reintse dâi frais gé-néraux.

Quand l'ont la pansa bin cotâie et que l'ont déserrâ d'on cran la teretta dè derrâi dè lào tsaussès, revignont à l'écoula et vouâitont lè cahiets dâi bouébos; lào font fèrè assebin dâi divisions et dâi règles su la pliantse naire, lè font recitâ l'histoire biblique; on lè fâ caminâ lè z'ons après lè z'autro à la carta po la jografie et ti cliào gaillâ sont adè quie po attitâ se lo bouébo sâ bin se n'affère et marquont lè notès.

Cè commerce va bin on dzo âobin dou; mâ, quand on est ein retâ po fochèrâ et que faut dzourè quie tota n'a senânaa permî la marmaille po ourè tot lo teimps chiffres, histories et jografî, que la pe granta eimpartia dâo teimps on lâi comprend gotta, cè trafi coumeincè à vo z'eimbètà.

L'est cein qu'est arrevâ à Rodo Bellon, on vilho municipau que fasâi la vesita.

Fasiènt recitâ la jografî et lo gosse à Mouzet qu'avâi zu su son belliet l' « Etalie », montrâvè avouè la badietta.

L'avâi bin su derè le limitès, lè dêtroits, lè montagnès et recitâvè cein tot coumeint « notre père », mâ quand l'a volliu derè lè rivièrès crosivè destra, ye desâi :

« Les principaux fleuves sont le Pò, le Pò... le Pò... le Pò... Po lo fèrè rassoveni, lo régent coudessâi prâo l'âi montrâ lè z'autro rio ein l'âi mormotteint à catson, mâ, motta! lo gosse qu'étâi eimbètà pè ti cliào gaillâ qu'étiont dêveron la carta, ne poivè pas allâ pe lèvé et de-sâi adè :

— Le Pò... le Pò... le Pò... mâ, pas mèche dè dêcrotsi lo resto!

Adon Bellon, que cè commerço eimbètàvè, fa âo menistre :

— Y nous faut renvoyer ce bouébo à sa place, il me semble qu'il reste trop longtemps sur le Pò...!

Ma fâi, ti cliào gaillâ sè sont met à recaffâ et lo régent que sè tegnivè lo veintro a fè reintra lo gosse dein son banc. C. T.

Voyage d'une bouteille. — Au mois de juillet dernier, quelques passagers se rendant de New-York au Havre, à bord du paquebot de la Compagnie générale transatlantique la *Bourgogne*, se sont amusés à jeter à la mer une bouteille soigneusement bouchée et dans laquelle ils avaient renfermé un billet rédigé en français, anglais et espagnol et ainsi conçu: « 8 juin 1896, au milieu de l'océan. La personne qui trouvera ceci est priée de le renvoyer à l'adresse indiquée au verso. Récompense: un bon verre de whisky au porteur. »

Au nombre des passagers qui avaient écrit l'adresse au dos du billet, figurait M. Ed. Biny du n° 14, Maiden Lane à New-York. M. Biny vient de recevoir de France une lettre d'un M. L. Villedary, qui se dit employé de l'Hôtel de Ville à Biarritz, et qui lui annonce qu'il a trouvé la bouteille contenant le billet en question le 14 avril dernier sur la côte, près de la villa Marcella à Biarritz. La bouteille aurait donc mis à peu près dix mois pour traverser la moitié de l'Atlantique.

Pour enlever les taches de rousseur.

Un médecin donne le procédé suivant, qui a été employé avec succès, pour enlever les taches de rousseur: on lave la peau et on la laisse sécher, puis on l'êtire avec deux doigts de la main gauche, et avec un petit pinceau, on applique très légèrement sur chaque tache de l'acide phénique pur. Quand l'application est sèche, l'opération est terminée. La peau devient blanche et la légère sensation de brûlure disparaît au bout de quelques minutes. Il ne faut pas toucher à la croûte légère qui se forme après la cautérisation. Elle tombe toute seule au bout de huit ou dix jours, laissant une coloration rose qui est bientôt remplacée par la couleur naturelle de la peau.

Fêtes de Grandson. — La première grande répétition générale a eu lieu dimanche, sur la scène. Tous les acteurs, ont rendu leurs rôles d'une façon très satisfaisante, de même que les figurants. Peu ou point de crochets, résultat d'une bonne préparation, cela soit dit à la louange de M. Berton, notre aimable et excellent régisseur.

Les acteurs et figurants étaient costumés et armés. Les décors, qui sont splendides, ont admirablement fonctionné.

Que dire des costumes, si ce n'est qu'ils ont dépassé l'attente de chacun comme beauté, variété et bon goût. C'est partout du velours, de la soie, des pierreries. Les costumes de Charles le Téméraire, de sa cour, ceux des chefs suisses et de beaucoup d'autres acteurs, sont absolument neufs et d'un éclat sans pareil.

Le tout sera grandiose, quoi!

La première représentation a lieu aujourd'hui, les suivantes sont fixées au 20, 26 et 27 juin.

Souscription C.-C. Dénéreaz. — Le comité qui s'est constitué dernièrement pour élever un modeste monument à la mémoire de C.-C. Dénéreaz, vient d'adresser à cet effet un chaleureux appel à tous ceux qui ont pu apprécier ce que cet homme excellent et si généralement regretté a fait pour le développement du chant dans notre pays.

Cet appel que nos journaux ont pu publier avant nous, retrace en détail tous les mérites de celui qui en est l'objet, toutes les aimables et généreuses qualités qui lui avaient attiré de si nombreuses sympathies. Nous n'y reviendrons donc pas aujourd'hui; mais le *Conteur Vaudois*, qui doit tant à M. Dénéreaz, s'empresse de s'associer à cette œuvre de reconnaissance.

Une souscription est déposée à notre bureau, et toutes les souscriptions, même les plus modestes, seront reçues avec le plus grand plaisir.

Mouches et chevaux. — Pour éloigner les mouches des chevaux, on conseille le moyen suivant: On trempe une éponge dans une solution diluée d'acide phénique, et on en lotionne les parties du corps de l'animal les plus exposées aux piqûres des mouches. On dit ce moyen efficace, les insectes ne supportant pas l'odeur de l'acide phénique.

Salade japonaise. — Vous faites cuire des pommes de terre dans du bouillon; après les avoir coupées en tranches, vous les assaisonnez de sel, de poivre, de vinaigre et d'huile d'olives. Puis vous versez un demi-verre de bon vin de Bordeaux. Cela fait, vous ajoutez des moules cuites au court bouillon avec une branche de céleri. — Un tiers moins de moules que de pommes de terre. — Vous versez votre plat et vous le recouvrez de rondelles de truffes, deux heures avant le dîner, pour que la salade soit bien froide.

Livraison de *juin* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: La jeunesse d'Adolphe Monod, par M. Paul Stapfer. — Donna Beatrice, roman par M^{lle} M. Casabois. — Dans le monde des fourmis, notes d'un naturaliste, par M. Aug. Glardon. — Michel Bakounine, d'après sa correspondance, par M. François Dumur. — Un projet de rachat des chemins de fer suisses, par M. Ed. Tallichet. — Le docteur Breen, roman, adapté de M. W.-D. Howells. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

Sous le Consulat, l'ambassade de Prusse avait pour titulaire le baron Luchesini, dont la femme était fort belle, malgré ses formes athlétiques.

La baronne fut présentée un jour à M. de Talleyrand.

— Comment trouvez-vous l'ambassadrice de Prusse? lui demanda-t-on après la présentation.

— Très bien, répondit-il, mais nous avons mieux que cela dans la garde du Premier Consul.

Une châtelaine, désireuse de se procurer pour sa table de bon beurre, bien naturel, le faisait venir d'une ferme voisine. C'était la petite fille de la fermière qui le lui apportait, l'enfant était gentille et la dame la faisait causer.

— Il est vraiment excellent, ton beurre, mon enfant. Et comment la maman s'y prend-elle pour faire ces jolis dessins sur chaque motte?

— Pardine, mame la comtesse, c'est pas malin, allez, avec not' peigne, c'est tout de suite fait.

On jouait, il y a quelques jours, dans une petite ville du Dauphiné, un gros mélodrame dans lequel figure une troupe de brigands.

Au-dessous des noms des principaux personnages, on lisait sur l'affiche:

« Les rôles des voleurs seront remplis par des amateurs de la ville. »

Par une de ces dernières journées orageuses, le docteur X... arrive chez un de ses malades dont il interroge d'abord la femme.

Le docteur, s'épongeant le front. — Eh bien, comment votre mari a-t-il passé la nuit? A-t-il eu beaucoup de fièvre?

— 39 à 40 degrés!

Le docteur, distrait. — A l'ombre?

L. MONNET.

En souscription jusqu'à fin courant:

Au bon vieux temps des diligences.

DEUX CONFÉRENCES DE M. L. MONNET

Prix 1 fr. 25.

On souscrit au bureau du *Conteur vaudois* ou par carte correspondance.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hoverd.